



INFO-COP

LA COPROPRIÉTÉ LE LOUISBOURG

Bulletin d'information aux copropriétaires

Volume 27 No 5
8 novembre 2019

Assemblée générale extraordinaire le 17 décembre prochain à 19h

À titre de copropriétaires de « Le Louisbourg », vous êtes convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 17 décembre à 19 h à la salle communautaire de l'immeuble. L'inscription, à partir de 18 h 15, est obligatoire puisque le projet de résolution proposée à notre Déclaration de copropriété fera l'objet d'un vote. Comme cette Assemblée comporte un sujet nécessitant un vote aux $\frac{3}{4}$ des voix des copropriétaires, il est très important que tout copropriétaire absent remette sa procuration dans le passe-lettre de l'administration.

Vous pouvez également mandater la personne de votre choix ou encore l'un des membres du conseil d'administration.

L'activité sociale annuelle pour souligner le temps des fêtes se déroulera par la suite.

Température des unités en cas d'absence prolongée

Il est obligatoire de garder la température de vos unités entre 15°C et 18°C maximum ainsi que de laisser grands ouvertes toutes les portes de vos pièces lorsque vous quittez pour une période prolongée.

Il serait prudent d'aviser notre directrice du service à la clientèle chez GILM des dates précises de votre absence. Joignez Mme Stéphanie Chabot, au (418) 626-5500 poste 263 ou à s.chabot@lafrance-mathieu.com

Salle communautaire

La membrane isolante du plancher de la salle communautaire étant quasi inexistante, par souci pour les copropriétaires qui logent juste en dessous, nous vous prions de respecter les consignes affichées à la porte, notamment pour la musique et les heures possibles d'accès, et d'éviter que des enfants y courent. Cette situation problématique est sur la table de travail du Conseil et devrait être réglée au cours de la prochaine année.

Merci et au plaisir de vous revoir en grand nombre le 17 décembre prochain.

Le Conseil d'administration